

EDF Entreprises aide ses clients à réaliser leur audit énergétique

EDF a été qualifiée le 29 mai par l'AFNOR pour aider ses clients à réaliser leur audit énergétique obligatoire, grâce à des solutions adaptées. Au-delà de la réglementation, l'objectif de cette nouvelle offre pour EDF est d'aider les clients à améliorer leur efficacité énergétique, au service de leur performance et de leur compétitivité.

Dans le cadre de la loi DDADUE*, les entreprises de plus de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires est supérieur à 43 millions d'euros, doivent fournir un rapport d'audit énergétique à la préfecture avant le 5 décembre 2015. Il doit ensuite être renouvelé tous les 4 ans.

Pour aider ses clients, EDF Entreprises propose une nouvelle offre globale comprenant deux volets :

- La réalisation du rapport d'audit du client, avec l'état des lieux des consommations, par des experts spécialisés dans les secteurs industriels et tertiaires ;
- L'appui à la mise en place d'un système de management énergétique pour les clients qui souhaitent s'engager dans cette démarche d'amélioration continue : conseils pour appliquer des éco-gestes, remplacer du matériel à forte consommation, ou encore pour adapter sa consommation d'énergie...

EDF propose également à ses clients la réalisation d'un outil dynamique de suivi énergétique, pour encore plus d'efficacité. Plusieurs clients ont déjà souscrit l'offre, et les entreprises qui le souhaitent peuvent s'adresser dès à présent à leur conseiller clientèle pour en bénéficier.

**Loi du 16 juillet 2013, portant sur diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne.*

Le groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 97,6% une électricité sans émission de CO₂. En France, ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 285 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,8 millions de clients, dont 28,3 millions en France. Le Groupe a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 72,9 milliards d'euros dont 45,2% hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 930 004 234 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS

Service de Presse : +33(1) 40 42 46 37